

Facture n°630

20 Janvier 2024

REDUCIO
(pour le compte de OCTAPHARMA)
5 rue du talus
67400 Illkirch

BDC : ZB-4513064301

Objet : Photographies de portraits

Photographies de portraits des employés de la société Octapharma.
Ces images sont destinées à la communication visuelle de la société ainsi qu'à une utilisation interne.

Le 1er et 2 février 2024.

Studio mobile avec matériel d'éclairage, montage et démontage.

Sélection des photos et post production numérique.

Utilisation :

- Internationale
- Durée indéterminée
- WEB / Presse / Affichage / Event / Edition / PLV

Cession de droits :

Vincent Muller cède à titre exclusif et gracieux à la société Octapharma les droits d'exploitation sur les photographies. Ces droits comprennent le droit de reproduire les photographies sur tous supports et pour toutes destinations, le droit de représenter et de communiquer au public les photographies par tous moyens et pour toutes destinations. L'utilisateur s'engage à respecter les lois et règlements relatifs à la propriété intellectuelle et artistique et en particulier les mentions obligatoires de crédit photographique.

Frais de déplacement inclus.

Total TTC :

2400 €

Conditions :

Cession de droits :

Vincent Muller cède à titre exclusif et gracieux à la société Octapharma, les droits d'exploitation sur les photographies. Ces droits comprennent le droit de reproduire les photographies sur tous supports et pour toutes destinations, le droit de représenter et de communiquer au public les photographies par tous moyens et pour toutes destinations. Ces photographies ne peuvent être ni vendues, ni transmises à des tiers. L'utilisateur s'engage à respecter les lois et règlements relatifs à la propriété intellectuelle et artistique et en particulier les mentions obligatoires de crédit photographique.

En application de la loi n°92-1442 du 31.12.1992, tout règlement effectué au-delà d'un délai de 30 jours sera majoré d'un intérêt égal à 1,5% la valeur de l'intérêt légal.

Droit de l'image et propriété intellectuelle :

Toutes les images que j'ai réalisées sont protégées par le droit d'auteur. Ce droit est régi par la loi du 11 mars 1957 et la loi du 3 juillet 1985, codifiées dans le code de la propriété intellectuelle. Il est inaliénable : L'auteur ne peut pas le vendre, ni y renoncer. Les photographies livrées ne peuvent être données ou vendues à un tiers. Vincent Muller se réserve le droit de diffusion de ses photographies pour son usage personnel à des fins de communication et de valorisation de son travail.